**SIVOS ST CYR/LA RONDE**

**(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)**

**Place de la Mairie 17170 LA RONDE**

**Tél. : 05 46 34 73 10**

[**Sivos.saintcyrlaronde@laronde17.fr**](mailto:Sivos.saintcyrlaronde@laronde17.fr)

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU SIVOS**

**Séance du jeudi 25 mars 2021 à 18 h 30**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq mars à 18 h 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Johanna GRASSET, Présidente du SIVOS ST CYR/LA RONDE

Présents :

M. Jean-Pierre SERVANT, M. Bastien CHARRÉ et M. ROUSSEAUX Florent, **délégués titulaires de LA RONDE ;**

Mme Johanna GRASSET, Mme Aurore CASTELLIER et Mme Gislaine GOT, **déléguées titulaires de ST CYR DU DORET** ;

Date de convocation : 18 mars 2021

Secrétaire de séance : Madame Aurore CASTELLIER

Nbre de membres en exercice : 6

Nbre de membres présents  : 6

Nbre de votants : 6

Invitées : Madame Stéphanie VICENZOTTO – Directrice de l’école (présente)

Madame Fleur LOIZEAU – Directrice de l’accueil de loisirs de Courçon (présente)

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu réunion du mardi 17 novembre 2020

- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020

- Vote du budget primitif 2021

- Délibération participations communales 2021

- Délibération rembt des frais 2020 au profit de la Mairie de La Ronde

- Contrat de travail Madame PORTANGUIN

- Programme des travaux école 2021

- Questions diverses

**-:- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-**

**Préambule**

**Vote du budget primitif 2021**

Madame la Présidente informe l’assemblée qu’il manque certains éléments concernant le budget primitif 2021, que celui-ci ne pourra donc pas être voté lors de la session de ce jour et propose le report du vote à une date ultérieure.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l’exposé de Madame la Présidente accepte le retrait du vote du budget primitif 2021 de l’ordre du jour.

**1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU du COMITE SYNDICAL du mardi 17 novembre 2020**

Madame la Présidente invite les membres du Comité Syndical à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du mardi 17 novembre 2020.

En l’absence d’observations, le Comité Syndical approuve ce procès-verbal.

**2 -** **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Considérant que Monsieur Jean-Pierre SERVANT, Vice- Président, a été désigné pour présider la séance lors de l’adoption du Compte Administratif 2020,

Considérant que Madame Johanna GRASSET, Présidente, s’est retirée et a quitté la salle afin que l’assemblée procède au vote du Compte Administratif,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l’unanimité des membres présents, vote le Compte Administratif 2020 et arrête les comptes comme suit :

- Recettes de fonctionnement 371 405.50 €

- Dépenses de fonctionnement 300 089.12 €

Excédent de fonctionnement 71 316.38 €

- Recettes d’investissement 44 432.39 €

- Dépenses d’investissement 91 871.16 €

Déficit d’investissement 47 438.77 €

**3 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Comité Syndical :

Après s’être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l’ exercice 2020 et les décisions modificatives qui s’y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l’état de l’Actif, l’état du Passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l’exercice 2020,

Après s’être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnances et qu’il a été procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant

1 – statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 – statuant sur l’exécution du budget de l’exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3 – statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l’exercice par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l’ordonnateur, n’appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l’unanimité des membres présents, vote le Compte de Gestion 2020 dressé par le comptable du trésor et décide d’affecter le résultat d’exploitation de l’exercice 2019 comme suit :

- Résultat d’exploitation au 31/12/2020 : Excédent 71 316.38 €

- Affectation complémentaire en réserve (1068) 47 438.77 €

- Résultat reporté en fonctionnement (002) 23 877.61 €

- Résultat d’investissement reporté (001) : Déficit 47 438.77 €

**4 -** **ETAT DES FRAIS 2020 du SIVOS au PROFIT DE LA MAIRIE DE LA RONDE**

Madame la Présidente informe l’assemblée que certains frais de personnel (secrétariat – salaires - personnel de surveillance cantine) ont été réglés par la Mairie de La Ronde pendant l’année 2020 et qu’il convient d’en effectuer le remboursement.

Le montant des sommes dues s’élève à 29 058.74 € (voir détail ci-joint) :

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Montant** |
| Secrétariat 15 heures / semaine | **16 632.06 €** |
| Secrétariat 2 heures/mois (social-paie) | **628.88 €** |
| Personnel restaurant scolaire (plonge-entretien) | **11 797.80 €** |
| **TOTAL A REMBOURSER** | **29 058.74 €** |

Afin de ne pas déséquilibrer la trésorerie du SIVOS, Madame la Présidente propose le paiement en 3 mensualités de la somme due.

Le Comité Syndical, à l’unanimité des membres présents, accepte de prendre en charge les frais et autorise la Présidente à en effectuer le règlement auprès de la commune de La Ronde trimestriellement réparti de la façon suivante :

- Avril 2021 : 9 686.24 €

- Juin 2021  : 9 686.24 €

- Septembre 2021   : 9 686.26 €

**5 - PROLONGATION D’UN CONTRAT DE TRAVAIL D’UN AGENT POLYVALENT**

Madame la Présidente informe l’assemblée que le contrat de travail de Madame Mélissa PORTANGUIN est actuellement renouvelé tous les mois.

Les besoins du service nécessitant ce poste et afin simplifier les

démarches administratives, Madame la Présidente propose qu’un nouveau contrat soit reconduit du 1er mars 2021 jusqu’au au 06 juillet 2021, date de fin de l’année scolaire.

Il convient donc de délibérer afin de valider les nouvelles conditions de renouvellement de ce contrat.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l’exposé de Madame la Présidente et en avoir délibéré, donne un avis favorable sur la reconduction du contrat de travail de Madame Mélissa PORTANGUIN.

**6 – PROGRAMME DES TRAVAUX PRÉVUS POUR L’ANNÉE 2021**

Madame la Présidente propose à l’assemblée une liste des travaux à effectuer en 2021 et dont il faudra prévoir les lignes budgétaires lors du vote du budget primitif 2021.

* Installation des stores extérieurs classes maternelles
* Peinture et mise en place de soubassements dans le couloir des classes maternelles
* Achat matériel informatique pour les classes primaires dans le cadre du Projet Pédagogique de Transformation Numérique et subventionné à 70 % par l’Etat
* Le remplacement du sol souple pour les jeux extérieurs
* Mise en place des plans d’évacuation à afficher dans les classes et couloirs

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.

Le présent P. V. sera affiché à l’école et un exemplaire sera remis à la directrice de l’école.

La prochaine réunion du comité syndical concernant le vote du budget 2021 est prévue le jeudi 29 avril 2021 à 18 h 30.

La Présidente,

Johanna GRASSET